



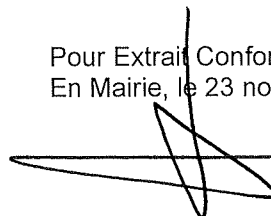
AR PREFECTURE

016-200054047-20211122-2021\_11\_22\_11-DE  
Reçu le 29/11/2021

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE l'aliénation du chemin rural sis à La Rose Blanche,
- DEMANDE à Monsieur le Maire de mettre en demeure les propriétaires riverains à acquérir le chemin rural susvisé,
- SOLLICITE l'avis du Service des domaines.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 23 novembre 2021



Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

